

L'Alberta a expédié 1.7 p. 100 de sa production houillère au Canada central, près de 8 p. 100 (en grande partie du sous-bitumineux) au Manitoba, 11.5 p. 100 en Saskatchewan et 15.9 p. 100 en Colombie-Britannique. L'Office fédéral du charbon a subventionné le transport de 758,011 tonnes de charbon de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

La production de briquettes faites de semi-anthracite et de charbon bitumineux pauvre en matières volatiles, de la région de Cascade, ainsi que de charbon à teneur moyenne en matières volatiles, de la région de Crowsnest, a diminué de 45,453 tonnes en 1960 à 35,195 en 1961.

Colombie-Britannique et Yukon.—En Colombie-Britannique, on a extrait le charbon, en 1961, en grande partie dans l'île Vancouver et dans la région de Crowsnest Pass (Kootenay-Est), ainsi qu'une faible quantité des mines situées dans les districts du Nord et de Nicola-Princeton. Il s'agit de charbons bitumineux cokéfiant à forte ou faible teneur en matières volatiles. Ayant marqué une avance, la production a atteint 964,663 tonnes, soit environ 9.3 p. 100 de la production nationale. La valeur moyenne a été de \$6.690 la tonne ou 24.24 cents le million de *Btu*. Les exploitations à ciel ouvert ont compté pour près de 9 p. 100 de la production. Le rendement moyen par jour-homme s'est élevé à 28.215 tonnes dans les mines à ciel ouvert et à 4.678 tonnes dans les mines souterraines.

Des usines d'enrichissement situées à Union Bay (île Vancouver), et à Michel (Kootenay-Est) traitent presque toute la production de la province. En 1961, 15 p. 100 de la production ont été expédiés au Manitoba, 1.3 p. 100 en Ontario et des quantités négligeables en Alberta et en Saskatchewan. Environ 44 p. 100 de la production du charbon cokéfiant de la région de Crowsnest ont été exportés au sud-ouest des États-Unis et au Japon aux fins de mélange pour la fabrication de coke métallurgique.

Le Yukon a produit 7,703 tonnes de charbon, qui ont été extraites d'une seule mine souterraine dont le rendement moyen par jour-homme s'est établi à 3.231 tonnes. La valeur de ce charbon a atteint \$14.830 la tonne ou 64.76 cents le million de *Btu*.

Section 2.—Aide du gouvernement à l'industrie minérale

Sous-section 1.—Aide fédérale

Ministère des Mines et des Relevés techniques*.—Le ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques a été créé le 20 janvier 1950, à la suite d'une réorganisation de l'ancien ministère des Mines et Ressources. Le ministère se compose de six directions: Levés et cartographie, Commission géologique du Canada, Mines, Observatoires fédéraux, Géographie et, depuis le 1^{er} avril 1962, Sciences de la mer. Les attributions du ministère comprennent l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, de la loi sur les explosifs et de la loi sur les terres du Canada.

Levés et cartographie.—La Direction fournit les cartes de base utilisées dans la mise en valeur des ressources naturelles du Canada, exécute tous les levés officiels des terres fédérales et fournit un système national de nivellement et de levés de précision servant de contrôle géodésique aux organismes fédéraux, provinciaux et privés.

Le Service des levés géodésiques effectue des levés de base qui servent de cadre ou de contrôle à la cartographie d'un bout à l'autre du Canada ainsi qu'aux travaux de génie et d'arpentage concernant la mise en valeur des ressources naturelles. Il aménage des stations d'arpentage à des distances à peu près régulières à travers le Canada. Ces stations peuvent se retrouver grâce à des points de repère permanents dont la latitude, la longitude et l'élévation au-dessus du niveau moyen de la mer sont déterminées avec beaucoup de précision.

Le Service des levés topographiques fournit des cartes topographiques de base portant tous les traits naturels et artificiels indispensables à l'étude et à la mise en valeur économique des ressources minérales et autres. La Section des travaux sur le terrain est chargée

* Revu sous la direction du sous-ministre, par le Service de la rédaction et des renseignements, ministère des Mines et des Relevés techniques, Ottawa.